

Questions orales

Compte tenu des marchés possibles pour ce produit et des possibilités qu'a l'industrie de la pomme de terre de devenir très rentable et indépendante à condition de pénétrer les marchés mondiaux, le ministre de l'Industrie et du Commerce, en tenant compte des observations des fonctionnaires et des producteurs de l'Atlantique, a-t-il songé à nommer des délégués commerciaux spécialisés en agriculture dans les consulats du Canada répartis dans les divers pays du monde où ces produits de haute qualité pourraient être vendus et ainsi venir en aide à la région de l'Atlantique?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, nous nous occupons activement de cette question, surtout en ce qui a trait à la Communauté économique européenne. Nous avons tenté d'aplanir certains obstacles en matière d'exportation de pommes de terre de semence à destination de ce marché important et nous continuerons dans ce sens. Nous nous sommes aussi engagés dans le discours du trône à créer une nouvelle société d'exportation des produits agricoles qui pourrait travailler en collaboration avec mon ministère afin de faciliter l'exportation des pommes de terre de semence et d'autres produits agricoles canadiens.

M. McCain: Madame le Président, même si la Communauté économique européenne constitue un marché très important, le marché dans son ensemble est beaucoup plus vaste que ne l'a décrit le ministre de l'Industrie et du Commerce. En fait, le marché est international. Je lui demande donc de consulter l'industrie, les fonctionnaires des Maritimes et de dresser une liste des marchés éventuels et d'assurer une certaine indépendance à cette industrie de la région de l'Atlantique en déployant les efforts diplomatiques adéquats dans les consulats étrangers.

Je tiens à dire que les interventions des députés des Maritimes au nom de leurs provinces traduisent bien leur culpabilité et leur incapacité de représenter la région de l'Atlantique en tant que députés libéraux.

M. Gray: Madame le Président, nous avons déjà consulté les gens dont mon honorable ami a parlé. Mon collègue, le ministre d'État (Commerce) a récemment rencontré un important représentant de l'industrie de la pomme de terre de semence du Nouveau-Brunswick. Nous avons tenu compte de cette opinion et en particulier avec celles des députés libéraux très actifs et très intelligents des Maritimes et nous espérons pouvoir accroître grandement les marchés d'exportation des pommes de terre de semence des Maritimes pour ainsi accéder à tous les marchés mondiaux possibles.

* * *

L'ÉNERGIE**LE CONTRÔLE DES RESSOURCES PAR LES PROVINCES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

M. Jack Masters (Thunder Bay-Nipigon): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Quand celui-ci rencontrera le premier ministre Lougheed, vers la fin du mois, pour discuter de politique pétrolière, gardera-t-il en mémoire les résultats d'un récent sondage Gallup, qui montrent que seulement 16 p. 100 des Canadiens de l'Ouest appuient la position constitutionnelle de M. Lougheed, à savoir que les ressources doivent être la propriété exclusive des provinces?

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: N'allez pas croire cela, Pierre!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, la position du parti libéral, que j'ai exposée en toutes lettres à la Chambre au cours du débat sur l'Adresse, il y a quelques mois, a toujours été qu'en cas de conflit entre les intérêts d'une région et ceux de la nation tout entière, la population du Canada appuiera toute mesure allant dans le sens des intérêts de la nation.

M. Crosbie: Très juste!

* * *

LES TRANSPORTS**LES DOMMAGES-INTÉRÊTS POUR LE DÉVERSEMENT DE PÉTROLE DU «KURDISTAN» ET L'ÉCRASEMENT DU SATELLITE SOVIÉTIQUE**

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Madame le Président, en l'absence du ministre de la Justice, je vais poser ma question au ministre des Transports qui doit être au courant de toutes ces affaires.

M. Crosbie: Nous l'espérons.

M. Corbett: Le ministre peut-il expliquer à la Chambre si le gouvernement projette réclamer des dommages-intérêts du montant en cause à la compagnie de navigation britannique Nile, employeur respecté de centaines de citoyens britanniques, à la suite du naufrage du navire-citerne *Kurdistan* dans le détroit de Cabot en mars 1979 du montant et peut-il nous dire également si le gouvernement a l'intention d'intenter des poursuites contre l'Union soviétique pour les dégâts subis en 1978 quand un satellite nucléaire soviétique, le Cosmos 954 s'est écrasé dans une région septentrionale du Canada, étant donné qu'il ne peut apparemment pas obtenir de règlement à l'amiable?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, j'ai effectivement une note là-dessus.

Des voix: Bravo!

M. Pepin: La compagnie qui est propriétaire du navire ne s'était reconnue responsable qu'à concurrence de 3 millions. Le gouvernement fédéral a payé environ 6.9 millions en frais de nettoyage et la compagnie s'est opposée à ces poursuites déposant au tribunal les conclusions de la défense le 15 juillet. La poursuite à cet égard ne pourra être entamée que lorsque le Royaume-Uni aura fait une enquête en bonne et due forme, laquelle doit commencer en janvier 1981.

M. Nielsen: Maintenant répondez à la deuxième partie de la question.

M. Corbett: Madame le Président, je remercie le ministre de sa réponse à la première partie de la question. Il n'a cependant pas répondu à la deuxième partie dans laquelle je lui demandais si le gouvernement avait l'intention d'intenter des poursuites à l'Union soviétique pour obtenir le remboursement des frais de décontamination que nous avons dû engager à la suite de l'écrasement du satellite Cosmos. Le Canada réclame un peu plus de six millions de dollars dans cette affaire en dépit du fait que les travaux ont coûté au ministère des Transports et à d'autres ministères une somme totale de 14 millions de dollars environ.